



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du mardi 27 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le 27 mars à vingt heures, le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil à la Mairie sous la Présidence de M. Jean-Paul DUMOULIN Maire.

Date de convocation : 19 Mars 2018

Présents : DUMOULIN Jean-Paul, RANDONNET Marc, PORCHET Sébastien, VIGEANT Catherine, VELINA Olivier, LARIGNON Thierry, COHU Jean-Stéphane, CHAUVET Bruno, MARECHAL Fabien, MERCERON Jérôme, DELIN Pâquerette, RAVARD Stéphane

Absent excusé : LUCERI Morgane (pouvoir à C. VIGEANT),

Absent :

Secrétaire de séance : MARECHAL Fabien

I – FINANCES

Le Maire rappelle que la construction du budget a fait l'objet d'un travail préparatoire en commissions ; tous les éléments ont été repris dans un document d'orientations analysé, complété et corrigé par la municipalité. Le conseil municipal vote les budgets par chapitre.

BUDGET GENERAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Sous la présidence de M. Marc RANDONNET adjoint au maire responsable de la commission Finances, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- ADOPTE à l'unanimité 12 voix (le Maire n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales), le compte administratif 2017 du Budget Général se présentant comme suit :

	SECTION D'EXPLOITATION	SECTION D'INVESTISSEMENT	
		Résultats	Restes à réaliser
Excédent antérieur reporté 2016			
Recettes de l'exercice	605.453,06 €	227.958,48 €	
TOTAL DES RECETTES			4.400,00 €
Déficit antérieur reporté 2016		175.204,21 €	
Dépenses de l'exercice	459.689,74 €	211.910,38 €	
TOTAL DES DEPENSES		387.114,59 €	7.000,00 €
Excédent de clôture	145.763,32 €		
Déficit de clôture		159.156,11 €	2.600,00 €

COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal :

* après s'être fait présenter les budgets primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif ;

* après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017

* après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement

ordonnés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

↪ DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS 2017

Constatant que les résultats définitifs 2017 présentent un excédent d'exploitation de **145.763,32 €** et un déficit d'investissement de **159.156,11 €**

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2017 ;

L'affectation des résultats de l'exercice 2017 sur le budget 2018 sont :

Ligne 002 – résultat de fonctionnement reporté = 0 €

Recettes de fonctionnement

Ligne 1068 – excédent de fonctionnement = 145.763,32 €

Recettes investissement

Ligne 001 – résultat d'investissement reporté = 159.156,11 €

dépenses d'investissement

BUDGET 2018

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2018

FUNCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Produits des services	22.962,74 €	Charges à caractère général	121.970,95 €
Impôts et taxes	313.312,50 €	Charges de personnel	171.922,13 €
Dotations et participations	158.787,00 €	Charges de gestion courante	140.779,84 €
Autres produits gestion courante	13.763,70 €	Dépenses imprévues	10.000,00 €
Atténuation de charges	11.000,00 €	Charges financières	17.939,21 €
Produits financiers	2,00 €	Virement à la sect. investissement	56.905,25 €
Produits exceptionnels	12.752,05 €	Opérations d'ordre	13.062,61 €
TOTAL	532.579,99 €	TOTAL	532.579,99 €
INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Subventions d'investissement	22.711,55 €	Subventions d'équipements versées	4.000,00 €
Opérations d'ordre	13.062,61 €	Déficit antérieur	159.156,11 €
Dotations fonds divers réserves	45.115,25 €	Immobilisations corporelles	2.000,00 €
Virement de la section de foncion.	56.905,25 €	Immobilisations en cours	44.598,00 €
Excedent fonctionnement	145.763,32 €	Remboursement d'emprunts	63.559,61 €
Produits de cession		Dépenses imprévues	6.728,86 €
		Immobilisations incorporelles	3.515,40 €
TOTAL	283.557,98 €	TOTAL	283.557,98 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le budget primitif 2018 avec 10 voix POUR, 2 CONTRE et 1 abstention.

TAUX d'IMPOSITION 2018

Le Maire présente au Conseil Municipal, l'état de notification des taux d'imposition de 2017 des taxes directes locales, établi par les services fiscaux concernant le produit fiscal 2018 à taux constants :

POUR 2018	Bases d'imposition prévisionnelles 2018	Taux d'imposition proposés	Produit fiscal à taux constants
Taxe d'habitation	601.200 €	20,75 %	124.749 €
Taxe foncière (bâti)	420.200 €	19,16 %	80.510 €
Taxe foncière (non bâti)	47.100 €	50,62 %	23.842 €
			229.101 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote les taux d'imposition de 2018 à l'unanimité

Taxe d'habitation 20,75 %
Taxe foncière (bâti) 19,16 %
Taxe foncière (non bâti) 50,62 %

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Sous la présidence de M. Marc RANDONNET adjoint au maire responsable de la commission Finances,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- ADOPTE à l'unanimité 12 voix (le Maire n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales), le compte administratif 2017 du Budget annexe assainissement se présentant comme suit :

	SECTION D'EXPLOITATION	SECTION D'INVESTISSEMENT	
		Résultats	Restes à réaliser
Excédent antérieur reporté 2016	25.457,83 €		
Recettes de l'exercice	39.569,82 €	16.187,86 €	
TOTAL DES RECETTES	65.027,65 €	16.187,86 €	
Déficit antérieur reporté 2016	0	6.036,90 €	
Dépenses de l'exercice	14.383,18 €	30.071,46 €	
TOTAL DES DEPENSES	14.383,18 €	36.108,36 €	
Excédent de clôture	50.644,47 €		
Déficit de clôture		19.920,50 €	

COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal :

* après s'être fait présenter les budgets primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif ;

* après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017

* après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

↪ DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS 2017

Constatant que les résultats définitifs 2017 présentent un excédent d'exploitation de 50.644,47 € et un déficit d'investissement de 19.920,50 €

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2017 ;

L'affectation des résultats de l'exercice 2017 sur le budget 2018 est :

Ligne 002 – résultat de fonctionnement reporté = 30.723,97 €

Recettes de fonctionnement

Ligne 1068 – excédent de fonctionnement = 19.920,50 €

Recettes investissement

Ligne 001 – résultat d'investissement reporté = 19.920,50 €

dépenses d'investissement

BUDGET 2018

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2018

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Produits des services	19.000,00 €	Charges à caractère général	36.976,61 €
Opérations d'ordre	8.833,66 €	Charges financières	3.480,09 €
Excédent antérieur	30.723,97 €	Virement à la sect. investissement	7.949,97 €
		Opérations d'ordre	10.150,96 €
TOTAL	58.557,63 €	TOTAL	58.557,63 €
INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	

Opérations d'ordre	10.150,96 €	Opérations d'ordre	8.833,66 €
Dotations fonds divers réserves	19.920,50 €	Déficit antérieur	19.920,50 €
Virement de la section de fonction.	7.949,97 €	Remboursement d'emprunts	9.267,27 €
TOTAL	38.021,43 €	TOTAL	38.021,43 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le budget primitif 2018 à l'unanimité

BUDGET ANNEXE LES ECLUZIS

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Sous la présidence de M. Marc RANDONNET adjoint au maire responsable de la commission Finances,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

➤ ADOPTE à l'unanimité 12 voix (le Maire n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales), le compte administratif 2017 du Budget annexe LES ECLUZIS se présentant comme suit :

	SECTION D'EXPLOITATION	SECTION D'INVESTISSEMENT
Excédent antérieur reporté 2016	12.093,04 €	0
Recettes de l'exercice	403.796,95 €	392.122,68 €
TOTAL DES RECETTES	415.889,99 €	392.122,68 €
Déficit antérieur reporté 2016	0	92.122,68 €
Dépenses de l'exercice	403.796,88 €	397.155,30 €
TOTAL DES DEPENSES	403.796,88 €	489.277,98 €
Excédent de clôture	12.093,11 €	
Déficit de clôture		97.155,30 €

COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal :

* après s'être fait présenter les budgets primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif ;

* après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017

* après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

↪ DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS 2017

Constatant que les résultats définitifs 2017 présentent un excédent d'exploitation de 12.093,11 € et un déficit d'investissement de 97.155,30 €

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2017 ;

L'affectation des résultats de l'exercice 2017 sur le budget 2018 est :

Ligne 002 – résultat de fonctionnement reporté = 12.093,11 €

Recettes de fonctionnement

Ligne 001 – résultat d'investissement reporté = 97.155,30 €

dépenses d'investissement

BUDGET 2018

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2018

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Produits des services	210.407,44 €	Charges à caractère général	69.845,25 €
Opérations d'ordre	212.093,11 €	Charges de gestion courante	
	5.500,00 €	Charges financières	5.500,00 €

Excédent reporté	12.093,11 €	Virement à la sect. investissement	12.093,11 €
		Opérations d'ordre	5.500,00 € + 347.155,30 €
TOTAL	440.093,66 €	TOTAL	440.093,66 €
INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Opérations d'ordre	347.155,30 €	Opérations d'ordre	212.093,11 €
Virement de la section de fonction.	12.093,11 €	Déficit antérieur	92.155,30 €
		Remboursement capital dette	50.000,00 €
TOTAL	359.248,41 €	TOTAL	359.248,41 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le budget primitif 2018 à l'unanimité

BUDGET ANNEXE RPI DE L'AUTISE

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Sous la présidence de M. Marc RANDONNET adjoint au maire responsable de la commission Finances,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- ADOPTE à l'unanimité 12 voix POUR (le Maire n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales), le compte administratif 2017 du Budget annexe RPI DE L'AUTISE se présentant comme suit :

	SECTION D'EXPLOITATION	SECTION D'INVESTISSEMENT
<i>Excédent antérieur reporté 2016</i>	0	8.665,37 €
Recettes de l'exercice	301.439,09 €	0
TOTAL DES RECETTES	301.439,09 €	8.665,37 €
<i>Déficit antérieur reporté 2016</i>	11.979,85 €	0
Dépenses de l'exercice	272.892,44 €	0
TOTAL DES DEPENSES	284.872,29 €	0
Excédent de clôture	16.566,80 €	8.665,37 €
Déficit de clôture		

COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal :

* après s'être fait présenter les budgets primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif ;

* après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017

* après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

↪ DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS 2017

Constatant que les résultats définitifs 2017 présentent un excédent d'exploitation de 16.566,80 € et un excédent d'investissement de 8.665,37 €

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2017 ;

L'affectation des résultats de l'exercice 2017 sur le budget 2018 est :

Ligne 002 – résultat de fonctionnement reporté = 16.566,80 €

Recettes de fonctionnement

Ligne 001 – résultat d'investissement reporté = 8.665,37 €

Recettes d'investissement

BUDGET 2018

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2018

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Produits des services	68.506,00 €	Charges à caractère général	96.915,00 €
Dotations et participations	174.110,18 €	Charges de personnel	159.174,00 €
Produits financiers		Charges de gestion courante	720,00 €
Excédent antérieur	16.566,80 €	Charges financières	210,00 €
Atténuation de charges		Charges exceptionnelles	7.263,98 €
TOTAL	264.182,98 €	TOTAL	264.182,98 €
INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Excédent reporté	8.665,37 €	Immobilisations corporelles	8.665,37 €
TOTAL	8.665,37 €	TOTAL	8.665,37 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le budget primitif 2018 par 12 voix POUR et 1 CONTRE

PARTICIPATION DES COMMUNES 2018

Conformément aux conventions de gestion du RPI DE L'AUTISE et suite au vote du budget 2018 la participation des communes attendue pour l'équilibre se monte à 169.590,18 € et se répartie de la façon suivante :

	ECOLE	CANTINE	GARDERIE	TRANSPORT	TAP	TOTAL
NOMBRE D'INSCRITS	139	134	76	27	122	
hab Oulmes	74	70	40	12	60	
hab B-Courdauld	65	64	36	15	62	
% OULMES	53%	52%	53%	44%	49%	
% COURDAULT	47%	48%	47%	56%	51%	
TOTAL DEPENSES	108 910.00 €	95 057.00 €	27 244.00 €	14 030.98 €	18 941.00 €	
TOTAL RECETTES	6 722.81 €	51 846.42 €	23 266.02 €	5 135.53 €	7 622.02 €	
COUT	102 187.19 €	43 210.58 €	3 977.98 €	8 895.45 €	11 318.98 €	169 590.18 €
				<i>estimation recettes ETAT réforme des rythmes scolaires</i>	<i>perçues par les communes</i>	
PART OULMES	54 401.81 €	22 572.69 €	2 093.67 €	3 953.53 €	5 566.71 €	88 588.42 €
PART COURDAULT	47 785.38 €	20 637.89 €	1 884.31 €	4 941.92 €	5 752.27 €	81 001.76 €
	<i>102 187.19 €</i>	<i>43 210.58 €</i>	<i>3 977.98 €</i>	<i>8 895.45 €</i>	<i>11 318.98 €</i>	<i>169 590.18 €</i>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote par 12 voix POUR et 1 CONTRE pour le budget primitif 2018

- Participation de la commune d'OULMES budget général : à hauteur de 88.588,42 €
- Participation de Bouillé Courdauld : à hauteur de 81.001,76 €

I – INFORMATIONS GENERALES

1) La Communauté de communes Vendée Sèvre Autise

CONSEIL DE COMMUNAUTE du 19 mars 2018

- Installation des nouveaux délégués de St Hilaire des Loges – modification du bureau
- Règlements du service enfance jeunesse
- Versements de subventions OPAH 2015-2017
- Finances : DOB 2018



2) Le SYCODEM – TRIVALIS:

DOB 2018








3) Les syndicats intercommunaux

SYDEV : syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée


Thierry LARIGNON
Sébastien PORCHET
Jérôme MERCERON

Pas de nouvelles informations



Comité d'alimentation en Eau Potable de la forêt de Mervent	Jean-Paul DUMOULIN Marc RANDONNET Paquy DELIN Jérôme MERCERON	Pas de nouvelles informations	
SPL Société publique locale = agence de services aux collectivités locales de Vendée	Thierry LARIGNON	Pas de nouvelles informations	
Le syndicat mixte e-Collectivités Vendée	Jean-Paul DUMOULIN	Pas de nouvelles informations	
CCAS centre communal d'action sociale	Jean-Paul DUMOULIN Cathy VIGEANT Marc RANDONNET Morgane LUCERI Bruno CHAUVET	Réunion le 7 mars – vote du budget	
SIVU DES LOGTS FOYERS CIAS centre intercommunal d'action sociale	Cathy VIGEANT Marc RANDONNET	Vote des budgets	
PARC NATUREL du MARAIS POITEVIN	Marc RANDONNET Fabien MARECHAL	AG vendredi 16 mars	
SYNDICAT MIXTE Des bassins VENDEE SEVRE AUTISES	Marc RANDONNET Fabien MARECHAL + T. LARIGNON + C VIGEANT + JS. COHU	réunion le 13 Avril	

4) Les commissions intercommunales

Commission 13 juillet	OULMES NIEUL SUR L'AUTISE BOUILLE COURDAULT	
Commission RPI DE L'AUTISE 	OULMES BOUILLE COURDAULT	Conseil d'école le 22 mars Présentation du projet pédagogique Prévision de 144 élèves pour la rentrée 2018

CULTURE (C.C.V.S.A)

Présentation des animations dans le cadre du Printemps des Poètes 2018

5) Les commissions communales

ADJOINT / Olivier VELINA

ADJOINT / Cathy VIGEANT

Préparation du prochain Flash info

ADJOINT / Thierry LARIGNON

ADJOINT / Marc RANDONNET

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Présentations des animations : dans le cadre du « Printemps des Poètes »

EXPOSITION : du 25 avril au 19 mai 2018



POLICE MUNICIPALE

Bilan des actions depuis le dernier conseil

- Sécurité point école matin et soir, rencontre avec les enfants, lers avertissements et verbalisations
- Médiateur problème de voisinage : 2 dossiers
- Début de contrôle aux infractions au code de l'urbanisme
- Pb déchets et manque d'entretien extérieur, suite
- Début de mise à jour des arrêtés de voirie

III – QUESTIONS DIVERSES

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL DE LA CCVSA

La Communauté de Communes disposant de moyens matériels et humains pouvant être utiles aux communes pour l'exercice de leurs compétences, Monsieur BOSSARD propose de leur mettre à disposition sur demande.

Les services intercommunaux pouvant faire l'objet d'une mise à disposition sont les suivants :

- Balayeuse (sans chauffeur)
- Chauffeur avec tracteur + débroussailleuse ou lamier
- Chauffeur avec tracteur + broyeur
- Location nacelle avec chauffeur
- Chauffeur avec matériel de désherbage
- Chauffeur avec camion
- Camion sans chauffeur
- Microtracteur avec préposé
- Tronçonneuse + préposé
- Taille haie + préposé
- Tondeuse + préposé
- Personnel sans matériel
- Tronçonneuse
- Taille haie
- Tondeuse – débroussailleuse
- Plaque vibrante
- Remorque.

ENTENTE SUR LES 4 COMMUNES Oulmes, Nieul-sur-l'Autise, Xanton Chassenon, Bouillé-Courdault

Bilan de la réunion du 20 mars à Oulmes avec l'ensemble des conseillers municipaux.

Nouvelle rencontre avec les services de l'Etat le 28 mars.

DIVERS

Intervention de Bruno CHAUVET sollicitant la municipalité pour connaître les raisons de la non prise en compte budgétaire du projet de « fête de la musique » évoqué par la commission « Fêtes » en lieu et place de Oulmes'amuse cette année.

Le Maire rappelle que ces deux manifestations sont différentes et n'ont pas les mêmes objectifs : la participation communale à Oulmes'amuse est destinée à l'animation gratuite pour les enfants ; l'esprit de la « fête de la musique » est une démarche volontaire et gratuite de groupe et musiciens.

Après un tour de table, 8 conseillers se manifestent « pour » la participation financière communale à la « fête de la musique », qui reste à définir par la commission.

Intervention de Jérôme MERCERON évoquant un manque de motivation de sa part suite à des projets de commission qui n'auraient pas abouti. Réponse sera faite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

*Prochaine séance le **mardi 17 avril 2018***

Le Conseil municipal,



Le Maire,